

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 4 (1958)

Heft: 4

Artikel: Mulhouse et la Suisse [à suivre]

Autor: W.K.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847383>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MULHOUSE ET LA SUISSE

L'étranger en général, le Suisse en particulier, qui font connaissance avec Mulhouse, admirent en premier lieu son Hôtel de Ville. Mais, tandis que l'étranger y voit un beau monument historique de style Renaissance, le Suisse y reconnaît immédiatement une réplique de l'Hôtel de Ville de Berne, sa ville fédérale. La rue Guillaume-Tell à côté lui fait hocher la tête. Sa surprise s'augmente encore lorsque, pénétrant dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, il découvre, peints sur les murs, les écussons des treize cantons qui, durant 300 ans, constituerent l'ancienne Confédération helvétique.

Est-il vraiment en France ? Pourquoi ce rappel insistant de la Suisse ?

Mulhouse, pourvue de murs d'enceinte et de fossés, a droit d'appellation d'une ville dès 1223.

La Confédération helvétique prit naissance, on le sait, en 1291, par le pacte à perpétuité conclu entre les trois Waldstätten. Toutes deux étaient juridiquement rattachées au Saint-Empire romain germanique. Au spirituel, Mulhouse ressortissait à l'évêché de Bâle.

Leur développement fut parallèle. Tandis que, par le pacte de 1291, les trois cantons primitifs s'affranchirent en fait du Saint-Empire, Mulhouse, cédée en 1308 contre compensations par l'évêque de Strasbourg, fut acquise à l'empereur en toute propriété et devint ville impériale libre.

Des entreprises communes avec des villes impériales de Suisse cimentèrent l'amitié entre voisins dans la première moitié du XIV^e siècle. La ville prospéra et son aisance matérielle se traduisit par l'acquisition des villages d'Illzach et Modenheim en 1437.

Les trois Waldstätten, entre-temps, avaient accueilli dans leur sein Lucerne, Zurich, ville impériale, Glaris, Zoug (par conquête) et Berne. Nous nous trouvons en présence de la Confédération des huit cantons dès 1353.

Malheureusement, des disputes ne tardèrent pas à surgir. Zurich entra en sédition et s'allia à l'Autriche, l'ennemie héréditaire. Le duc Sigismond d'Autriche demanda assistance en 1444 au roi de France. Celui-ci envoya contre les Suisses une armée de mercenaires, les Armagnacs, commandée par le Dauphin, le futur Louis XI. Après une rencontre sanglante entre Armagnacs et Confédérés à Saint-Jacques-sur-la-Birse, c'est à Ensisheim que Louis XI conclut la paix avec les Suisses. De cette guerre, Mulhouse eut à souffrir au même titre que Bâle et les territoires avoisinants, car les Armagnacs ravagèrent tout sur leur passage.

Le 24 juin 1466, Mulhouse conclut une alliance avec les Etats de Berne et de Soleure. Ceux-ci lui envoyèrent des troupes lorsque des conflits éclatèrent entre la ville et des vassaux autrichiens.

Le duc Sigismond, constamment à court d'argent, contracta en 1470 un emprunt auprès de Charles de Bourgogne et donna en gage diverses terres situées en Alsace et en Suisse.

Bâle et les villes d'Alsace, dont Mulhouse, essayèrent vainement de racheter l'hypothèque. Elles ne purent dégager les terres, qui durent supporter l'administrateur de Charles le Téméraire, Pierre de Hagenbach, qui humilia les habitants en parlant de « rabattre la peau sur l'oreille aux ours de Berne » et traita d'étable la ville alliée de Mulhouse. Sur ces entrefaites, il fut fait prisonnier à Brisach et décapité.

Pour se garantir contre le Téméraire, Mulhouse compléta l'alliance de 1466 en adhérant en 1474 à la Basse Ligue conclue entre les villes impériales d'Alsace et de Bâle, ligue à laquelle se joignit également le duc de Lorraine.

Il était temps, car Berne déclara la guerre au duc de Bourgogne la même année encore. Charles rappela ses troupes déjà disposées au tour de la ville de Mulhouse, pour se faire battre en 1476 à Grandson et à Morat et perdre la vie sur le champ de bataille de Nancy en 1477.

En reconnaissance, Mulhouse fournit aux Confédérés des contingents pour leurs campagnes dans le Milcais, notamment en 1512, lors de leur expédition en faveur du pape Jules II.

Pressée par les Strasbourgeois et pour échapper à l'annexion forcée par l'empereur Maximilien, Mulhouse conclut le 5 juin 1506 une alliance de 20 ans avec la ville de Bâle. Ce traité stipulait entre autres que les deux villes devaient se consulter et se conseiller mutuellement en toutes choses et que, si l'une d'entre elles venait à être attaquée ou lésée dans ses intérêts, l'autre lui viendrait en aide à ses propres frais.

Le 19 janvier 1515 enfin, Mulhouse conclut un traité d'alliance avec les Confédérés qui formaient alors treize cantons. Fribourg et Soleure avaient en effet été admis en 1481, Bâle et Schaffhouse en 1501 et Appenzel en 1513. La ville devint pays affilié (*zugewandter Ort*), elle n'eut pas le statut d'un Etat de plein droit ; l'empereur germanique restait son suzerain.

Comme alliés de la ville de Bâle et de la Confédération, les Mulhousiens participèrent dans les années 1512, 1513, 1515, 1522 et 1523 à différentes campagnes d'Italie, luttant d'abord contre, plus tard pour le Roi de France.

Lorsque Louis XII, roi de France, eut conquis le duché de Milan, le pape Jules II conclut contre les Français une alliance avec les Espagnols et les Vénitiens. Les alliés furent battus en 1512 près de Ravenne. Dans sa détresse, le pape s'adressa aux Confédérés qui, à Pâques 1512, envoyèrent une armée de 20.000 hommes dans la plaine du Pô. Mulhouse, alliée de Bâle, y envoya un Fähnlein (unité comportant une cinquantaine d'hommes), placé sous les ordres de Martin Brustlein, qui avait rang de capitaine.

Les Confédérés avancèrent victorieusement jusqu'à Pavie, qu'ils assiégerent.

W. K.
(A suivre).